

LE DRENCHÉ

CONTRE les idées reçues. POUR une opinion éclairée.

AUTRES DÉBATS

Faut-il continuer à faire les soldes ?

Pour ou contre le référendum d'initiative citoyenne ?

GRAND DÉBAT

Inégalités : faut-il bancariser les plus pauvres ?

L'ANTI-ÉDITO

2019 sera l'année du débat !
Aucun doute à avoir ; janvier n'est pas encore terminé que déjà, le débat est partout. Grand débat national (lire à ce propos les 7 z-infos dans ce numéro), débats autour des thèmes exclus du grand débat, débats autour du grand débat lui-même, référendum d'initiative populaire qui enclencheraient à leur tour d'autres débats (lire



notre débat sur le sujet également dans ce numéro), etc. Et il reste encore 11 mois, qui verront arriver le Brexit (ou pas), les élections européennes, et sans doute une bonne centaine d'autres sujets de débats !

Bref, nous sommes servis.

Mais débattre pour débattre n'a jamais servi à rien d'autre que de contenter ceux qui aiment s'écouter parler. Tout notre enjeu avec Le Drenche, c'est de rendre les débats intelligents et productifs.

Intelligents ? Pour nous, cela signifie permettre à chaque personne de disposer des éléments pour comprendre de quoi on parle, et permettre à chaque personne d'avoir accès à différents points de vue pour forger, étayer et affiner son opinion.

Productifs ? Pour nous, c'est un débat qui permet à chacun de mieux comprendre ceux qui pensent différemment. Mais c'est également un débat qui permet ensuite de s'engager en accord avec ses convictions, et de déboucher sur des actes concertés, compris, discutés, et de ce fait, plus intelligents. Tout un programme...

Alors, est-ce que cette année qui s'annonce pleine de débats sera « intelligente et productive » ? Difficile à dire... Ce qui est certain, c'est que vous pourrez compter sur Le Drenche dans tous ses supports, en version papier, sur ledrenche.fr, sur les réseaux sociaux, mais également bientôt en anglais (gros scoop !) pour vous donner les moyens de participer à ces débats, et vous efforcer à nos côtés de les rendre plus intelligents, et plus productifs.

Bonne année !



SOCIÉTÉ

POUR OU CONTRE
LES SOLDES ?

4



LES 7 Z-INFOS

LE GRAND DÉBAT

6



GRAND DÉBAT

LA MICROFINANCE EST-ELLE
EFFICACE CONTRE LES INÉGALITÉS ?

8



INFOGRAPHIE

RIC

EXPLIQUE-MOI...
LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

13



POLITIQUE

POUR OU
CONTRE LE
RIC ?

14



QUI PENSE QUOI ?

QUI PENSE QUOI SUR LE RIC ?

16



DÉBAT HUMORISTIQUE

PEUT-ON BOIRE
UN VIN D'HONNEUR
À UNE MISE EN BIÈRE ?

18

Et bientôt, Le Drenche en Anglais !

... et probablement sous un autre nom.
Stay tuned for more information!

NOUVEAUX PAR ICI ?

Vous tenez dans les mains un journal un peu particulier! Journal social et solidaire dont les sujets sont choisis par les lecteurs, Le Drenche est avant tout un journal qui vous permet de forger VOTRE opinion. Pour chaque sujet; un contexte, Le Pour, Le Contre. Et pour le Grand Débat, des moyens de s'engager concrètement.

Notre but? Permettre à chaque citoyen de comprendre les grands enjeux et participer au débat de société. Alors bonne lecture!



L'OURS

(oui, ça s'appelle un ours, et c'est légal, on n'y peut rien...)

Le Drenche a le plaisir de vous offrir
un ours de qualité :

Mail lecteurs : contact@ledrenche.fr

Co-fondateur : Florent Guignard

Directeur de la publication et

co-fondateur : Antoine Dujardin

Directrice communication : Noémie Cahours

Direction artistique : Marcelo Krafft

Direction commerciale : Celia Edwards

Emploi fictif : Pénélope Aknine

Imprimeur

Riccobono, 79 Rue de Roissy,

93290 Tremblay-en-France

Édité par Le Drenche SAS

Dépôt légal : janvier 2019

ISSN : 2497-2517

Le Drenche est un journal édité par la société Le Drenche SAS (grosse originalité), détenue par ses fondateurs.



Le Drenche est une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), labellisée Établissement solidaire d'utilité sociale (ESUS) et Entreprise solidaire de presse d'information (ESPI).

Eh ouais, on affiche nos valeurs, et ça claque !

En plus, notre papier est garanti :



sans bisphénol A
(ça ressemble à ça, non ?)



sans extrait de furet
(promis !)

Et sinon on a des vrais labels pour notre papier :



Et... pour ceux qui lisent ça jusqu'au bout, sachez qu'on vous aime toujours autant. On vous adore même !

LES ARTICLES LES PLUS LUS

sur www.ledrenche.fr



L'INFO DONT ON PARLE PEU

La startup derrière le grand débat

On entend souvent dire que l'État, ou le Gouvernement ont mis en place une plateforme en ligne pour le grand débat national : c'est un peu plus compliqué que cela. En réalité, le Gouvernement a fait appel à une startup du domaine des civic tech (des acteurs spécialisés dans l'innovation démocratique) du nom de Cap Collectif. Cette startup, qui a développé une plateforme de concertation en ligne, s'était déjà illustrée en fournissant la solution technique derrière la «Loi République numérique», qui avait été la première loi à être modifiée par des milliers de citoyens, ainsi que derrière plusieurs États généraux : ceux de la bioéthique, ceux de l'alimentation, etc. Détail amusant, la startup a également fourni sa plateforme à plusieurs délégations de gilets jaunes !



L'INITIATIVE À DÉCOUVRIR



La plateforme de streaming engagée

On l'appelle le Netflix de la transition écologique, sociale et économique. Pourquoi ? Parce qu'elle regroupe des milliers de documentaires, web-séries, courts-métrages ou émissions en libre-accès et dans le respect des ayants droit.

Véritable mine d'or pour les militants et curieux, la plateforme couvre plusieurs thèmes : alternative, esprit critique, santé, alimentation, écologie, économie, société et connaissance. De quoi nourrir vos débats !



FAUT-IL CONTINUER À FAIRE LES SOLDES ?

POURQUOI CE DÉBAT ?

Depuis quand faisons-nous les soldes ?

Les soldes sont apparus pour la première fois à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils remontent à la naissance des Grands magasins qui peuvent alors regrouper au même endroit différents produits. L'un d'eux, Le Petit Saint-Thomas, créé par Simon Mannoury en 1830, remet en cause la vente traditionnelle par négociation du prix en proposant des articles vendus à des prix fixes. Au vu du succès, les produits se multiplient, mais aussi la part des invendus. Afin de libérer de la place, récupérer de la trésorerie pour les prochaines collections, un déstockage massif est organisé. Les soldes sont nés.

Quel est le cadre législatif qui les encadre ?

Face à l'engouement de ce nouvel événement, une loi émerge le 30 décembre 1906 relative aux ventes de marchandises neuves. Les réductions de prix concernent alors seulement les produits en vente depuis au moins un mois. Le commerçant peut aller jusqu'à une revente à perte, dans la limite du stock à écouler. Néanmoins, les soldes ne peuvent être réalisés qu'au cours de deux périodes par an (hiver et été). Celles-ci sont aujourd'hui fixées à six semaines depuis 2015. Parallèlement, les ventes privées, promotions et autres rabais se sont multipliés tout comme les soldes en ligne.

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Lors des mobilisations récentes, certains commerçants ont exprimé l'impact négatif sur leur chiffre d'affaires et comptent beaucoup sur la période des soldes pour les surmonter. Pour autant, une étude montre un désintérêt progressif pour les clients qui peuvent déjà profiter de rabais toute l'année. Par ailleurs, de nombreuses associations dénoncent leur impact écologique et le phénomène de surconsommation. Les soldes sont-ils encore rentables et utiles ?

Le regard de Nariz





Tribune rédigée par

PHILIPPE JOURDAN

Fondateur de Promise Consulting et professeur en stratégie marketing à l'IAE Gustave Eiffel

Une aubaine pour le commerce de détail

Deux fois par an, les soldes s'installent dans les vitrines et les rayons de nos magasins dans un grand nombre de secteurs d'activités. Or ce rite social semble s'effriter avec une pratique en baisse depuis 1994 en raison de la concurrence de nouvelles formes d'achats à prix réduits et ce malgré l'annulation des soldes flottants depuis 2015. Alors, pourquoi faire les soldes ?

C'est d'abord, une nécessité économique pour un grand nombre de foyers français : le recul du pouvoir d'achat, la hausse des dépenses contraintes, la paupérisation des classes moyennes, la fragilité économique des couples monoparentaux, sont autant de facteurs qui incitent à reporter ses achats mêmes essentiels dans l'attente des soldes. Dans notre ouvrage, *Le Marketing de la Grenouille*,

nous distinguons cinq socio-styles de consommateurs, dont le récessionniste (25%). Un quart de nos concitoyens est aujourd'hui « contraint » économiquement, forcé de procrastiner ses achats dans l'attente de rabais pour maintenir son « vouloir » d'achat. Les soldes sont donc pour lui une nécessité autant qu'une aubaine.

C'est aussi une stratégie d'achat pour un nombre toujours plus élevé de consommateurs. Trois autres socio-styles trouvent un intérêt dans l'achat en solde : le Négociateur (18%), satisfait d'une baisse de prix, obtenu sans effort ; le Vigile (15%), attentif à la rationalisation de ses achats et à la maximisation de leur utilité ; le Touche-à-tout (21%), pour qui les

Soldes constituent une opportunité supplémentaire de réaliser de bonnes affaires. On le voit donc, à l'exception des Minimalistes (21%), les consommateurs présentent une prédisposition favorable (ou contrainte) aux Soldes dans leur ensemble.

C'est d'abord une nécessité économique pour un grand nombre.

C'est enfin une aubaine, et plus encore cette année. Les Soldes d'été ont été décevantes, les achats de fin d'année pénalisés par la crise des Gilets jaunes, le succès des Soldes d'hiver, qui ont débuté le 09 janvier 2019 et qui s'achèveront le 19 février, est plus que jamais une nécessité pour le commerce de détail. Les rabais pratiqués, dès les premiers jours, lorsque les modèles et les tailles sont encore disponibles, sont donc plus élevés que d'ha-

bitude (et peuvent aller jusqu'à 60% de rabais dès la première semaine).

C'est pour conclure un geste de soutien à l'économie, et plus particulièrement à l'économie de centre-ville. Plusieurs types d'effets sont à l'œuvre : les effets directs (baisse des prix, et hausse du volume) et indirects (retard d'achat, vente induite de produits non soldés). L'impact résultant est loin d'être négligeable avec 2% de l'activité annuelle dans le secteur de l'habillement, soit plus que les perspectives de croissance annuelle. De plus, le déstockage qu'entraînent les Soldes est la seule manière pour de nombreux commerçants de reconstituer leur trésorerie en vue de l'achat des nouvelles collections de l'année. ■



Tribune rédigée par

GEOFFREY BRUYÈRE

Co-fondateur de BonneGueule, marque de vêtements et conseils en mode masculine

Les soldes n'ont plus de sens aujourd'hui

Les soldes, une chance pour tous ! Le chaland malin déniche de bonnes affaires, et les marques récupèrent l'argent des invendus pour produire la collection suivante. Oui, mais ça, c'était avant.

En 2018, plus d'un vêtement sur deux est vendu en solde. 40% du chiffre d'affaires est réalisé à prix discounté, contre 20% en 2003. Mais quand l'exception est devenue la norme, est-il encore rationnel de penser que les prix barrés sont une chance à saisir ?

En une décennie, les prix ont gonflé, et la qualité a été oubliée. Seule recette pour que les grosses marques puissent réaliser des marges importantes, même quand le magasin affiche -50% le premier jour des soldes.

Un paradoxe quand les marques n'ont jamais eu aussi peu d'invendus à écouler, grâce à des prévisions de vente basées sur des algorithmes complexes et des méthodes de production en flux tendu. Notons aussi que les soldes n'ont plus lieu en fin de saison, mais en plein milieu (début janvier pour l'hiver, et mi-juin pour l'été), et qu'ils sont passés de 4 à 8 semaines.

Sans parler des ventes « privées », pré-soldes, déstockages « VIP », Saint-Valentin, et du Black Friday. Et que penser des French Days, dernière trouvaille bleu-blanc-rouge pour compenser l'intérêt décroissant pour les soldes avec une vague made in Bangladesh. Une boulimie de consommation, et une surproduction au lourd bilan social et environnemental : le textile est le second

secteur le plus polluant au Monde. Bref, vous le saviez sans doute déjà : les soldes sont les soins palliatifs d'un marché qui a perdu la tête. Et vous êtes nombreux à vous en rendre compte : 56% des Français estiment que les soldes ne servent plus « à rien »

Et pourtant, il n'y a jamais eu autant de soldes. Alors comment expliquer qu'une ficelle marketing aussi grosse fonctionne encore ?

Il y a les difficultés financières de certains ménages bien sûr. Mais surtout un doublement de la quantité de vêtements achetés, pour un usage deux fois moindre. Et puis des prix qui ne veulent plus rien dire : et c'est bien compréhensible que beaucoup hésitent à acheter autre chose qu'un prix barré, par peur de se « faire avoir » le reste du temps.

Faut-il pour autant se résigner à acheter

ses vêtements en fonction des réductions qui croisent votre chemin ?

Pas forcément. Toute une génération de nouvelles marques est en train d'éclore : Gemmyo (bijoux), Tediber (matelas), Lunettes Pour Tous (optique), Balzac (mode féminine).

Leur point commun ? Elles refusent le cercle vicieux des promotions et vendent à prix juste toute l'année. Le surcoût détourne celui qui ne jure que par la promo, mais une part croissante de Français y consent et choisit un produit qui restera beau deux fois plus longtemps.

Les soldes sont vidés de leur sens, et l'alternative existe pour reprendre le pouvoir sur votre consommation.

À votre tour de dire « non » à ces marques droguées au discount qui ont oublié leurs vêtements, ceux qui les fabriquent... et vous qui les portez. ■

LES 7 Z-INFOS

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

1 Un grand débat, pourquoi ?

Le grand débat national est un débat public, lancé en décembre 2018 par Emmanuel Macron pour tenter de mettre un terme à la crise des gilets jaunes. Ce débat se déroulera jusqu'au 15 mars. À partir du 1er mars, des conférences citoyennes régionales seront organisées et des citoyens de chaque région seront tirés au sort pour effectuer une synthèse. Celle-ci sera restituée en avril.



Crédits : SkyLine

2 4 thèmes, 82 questions

Dans sa « lettre ouverte aux Français » rendue publique dimanche 13 janvier, le chef de l'État a posé 33 pistes de réflexion, regroupées dans 4 grands thèmes: Fiscalité et dépenses publiques, Organisation de l'État et des services publics, Transition écologique, et Démocratie et citoyenneté.



3 ... Mais des thèmes exclus

En effet, certaines mesures phares du Gouvernement comme la suppression de l'ISF ou la Loi Travail, ne seront pas soumises au débat ainsi que l'IVG, le mariage homosexuel, ou la politique internationale.



4 Un comité de surveillance transparent

Un comité de surveillance sera formé, où toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale ou au Sénat seront invitées. Les partenaires sociaux, acteurs associatifs et associations d'élus seront également amenés à être réunis.



Crédits : BillionPhotos.com

5 5 garants

5 personnalités ont été désignées pour être garants ou observateurs du grand débat. Il s'agit de Jean-Paul Bailly et Isabelle Falque-Pierrotin (désignés par le gouvernement), Guy Canivet (choisi par le président de l'Assemblée nationale), Pascal Perrineau (par le président du Sénat) et Nadia Bellaoui (par le président du Conseil économique, social et environnemental).

6 Comment y participer ?

Tout le monde peut participer et organiser des réunions locales dans chaque région sur le site officiel (granddebat.fr). Les contributions pourront être directement déposées sur ce site, lors des réunions et par téléphone ou courrier. Par ailleurs, des stands seront installés dans des lieux de passage du quotidien (gares ou marchés...) pour récolter les avis sur les thématiques mises au débat. Des conférences citoyennes régionales seront ensuite organisées à partir de mars jusqu'à la clôture des débats.



7 Et le Drenche dans tout ça ?

Notre mission avec Le Drenche a toujours été de permettre à chaque citoyen de comprendre les grands enjeux et participer au débat de société. Nous allons donc, comme toujours, vous donner les clés pour comprendre les thèmes abordés, les arguments pour vous forger votre opinion, et les informations pour vous permettre d'y participer... si vous le souhaitez.

Explique-moi...



... le secourisme à la Croix-Rouge française

2018 en bref



Intervenir au quotidien et dans les situations de crise

Détentrice de l'agrément opérationnel de sécurité civile, la Croix-Rouge française intervient en qualité d'auxiliaire des pouvoirs publics, au quotidien comme dans les situations d'exception

- manifestations
- premiers secours
- attentats
- catastrophes naturelles, sanitaires ou industrielles



L'association assure la couverture sanitaire de grands rassemblements ou de manifestations sportives ou culturelles

Assurer la protection de la victime

Prodiguer les gestes de premiers secours permettant de stabiliser ou d'améliorer son état



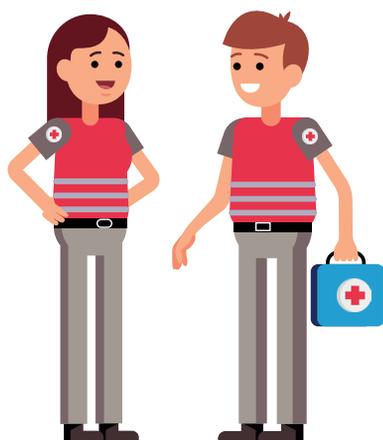
En Ile-de-France, aux côtés du SAMU et de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), les équipes de la Croix-Rouge française interviennent sur la voie publique ou à domicile dans tous types de situations (malaise, accident, chute, agression, accouchement...)



Prise en charge des sinistrés: soutien logistique, hébergement des sinistrés, soutien psychologique, etc.

Aides spécifiques mises en œuvre à la demande des habitants ou des collectivités locales: soutien matériel, distribution, etc.

Les secouristes Croix-Rouge



Les secouristes de l'association sont totalement bénévoles. Ils sont spécialement formés et entraînés à ces situations. Présents sur l'ensemble du territoire français, ils constituent un réseau de volontaires mobilisables immédiatement, quel que soit le lieu de la catastrophe.

À la Croix-Rouge française, le parcours de formation comprend trois activités au choix :



secourisme



formation aux premiers secours



formations de spécialités

Les secouristes sont formés tout au long de leur parcours dans l'association, mettant à jour leurs connaissances et apprenant de nouvelles techniques.

Si vous souhaitez devenir bénévole secouriste à la Croix-Rouge française, rendez-vous sur www.croix-rouge.fr



LA MICROFINANCE EST-ELLE EFFICACE CONTRE LES INÉGALITÉS ?

Petit lexique

Microcrédit :

Le microcrédit consiste en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou à des artisans qui ne peuvent pas accéder aux prêts bancaires classiques. Le microcrédit se développe surtout dans les pays en développement, où il permet de concrétiser des microprojets, mais se pratique aussi bien dans les pays développés ou en transition.

Microfinance :

Les services de microfinance fournissent un ensemble de produits financiers (comptes bancaires mobiles, services de paiement, microcrédits, etc.) aux personnes exclues du système financier classique. Ils s'adressent en général aux habitants pauvres des pays en développement.

Inclusion financière :

L'inclusion financière (ou finance inclusive) est l'offre de services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficulté et exclus des services traditionnels. Elle s'oppose à l'exclusion financière, parfois aussi appelée exclusion bancaire. Le terme «inclusion financière» englobe la microfinance et le microcrédit.

POURQUOI CE DÉBAT ?

Des outils pour l'aide au développement

En 1976, Muhammad Yunus, né dans une famille pauvre du Bangladesh, fonde la Grameen banque, première institution de microcrédit, permettant aux plus pauvres d'avoir accès au crédit. Il y en a aujourd'hui plus de 10 000 dans le monde. Il reçoit le prix Nobel de la Paix en 2006, donnant ainsi une visibilité forte et une consécration pour le microcrédit.

En 2003, Kofi Annan, alors secrétaire général de l'ONU, fait des outils de l'inclusion financière une des priorités de l'ONU pour le développement. Il souhaite donner accès à tous les ménages et entreprises à une large gamme de services financiers : épargne, crédit, hypothèques, assurances, pensions, paiements, virements, etc.

Une efficacité en question

Parallèlement, si la pauvreté se réduit, les inégalités mondiales ont tendance à augmenter (voir infographie ci-contre).

Certaines voix s'élèvent pour critiquer l'impact des outils de l'inclusion financière ; au fond, faut-il chercher à tout prix à faire entrer les plus pauvres dans le même moule bancaire ? Est-ce le meilleur moyen de réduire les inégalités ? Est-ce que ces outils réduisent tout simplement les inégalités, ou ne font-ils que les aggraver ?

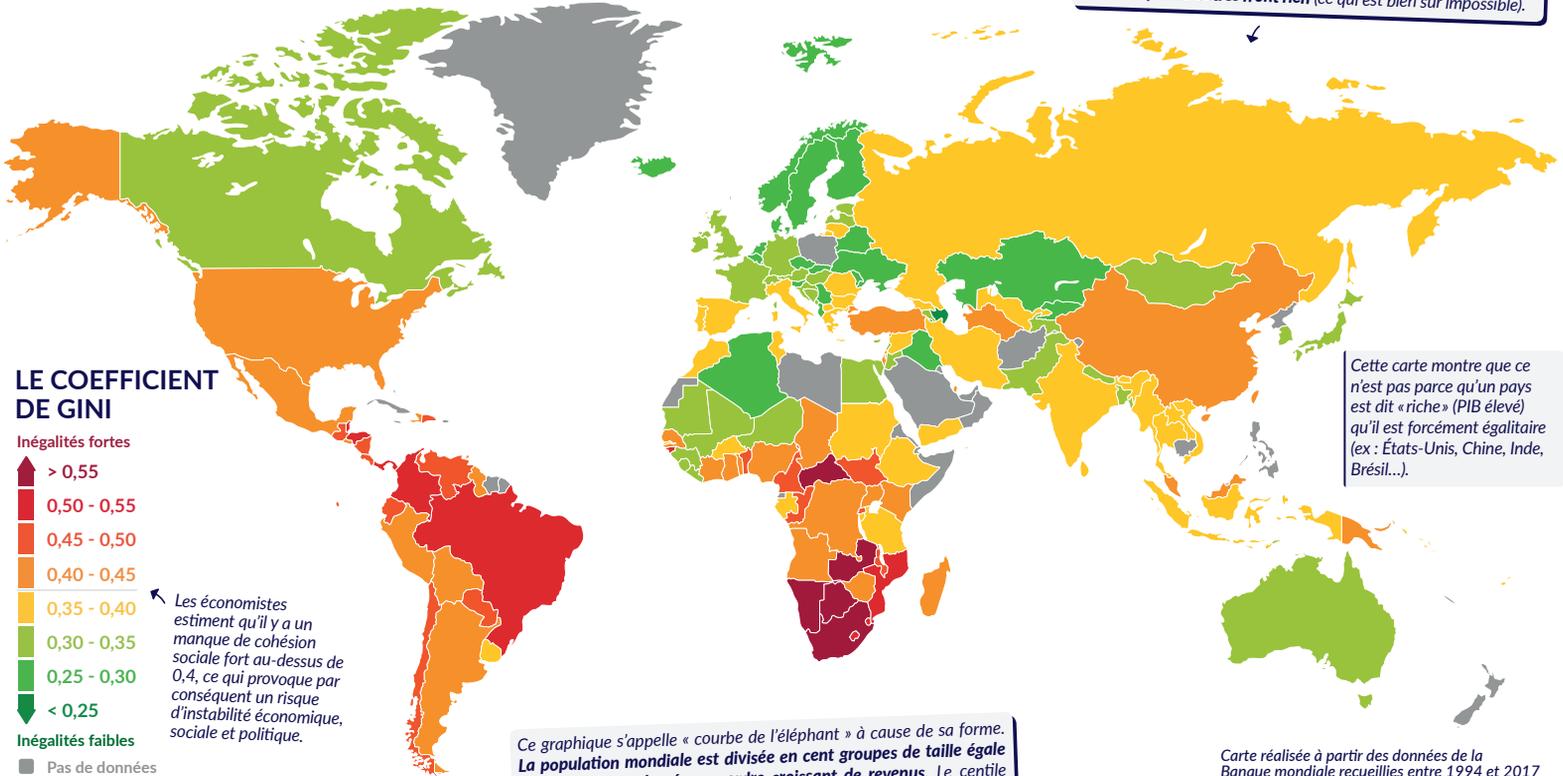
C'est pour toutes ces raisons que nous organisons ce débat.

1 S'INFORMER

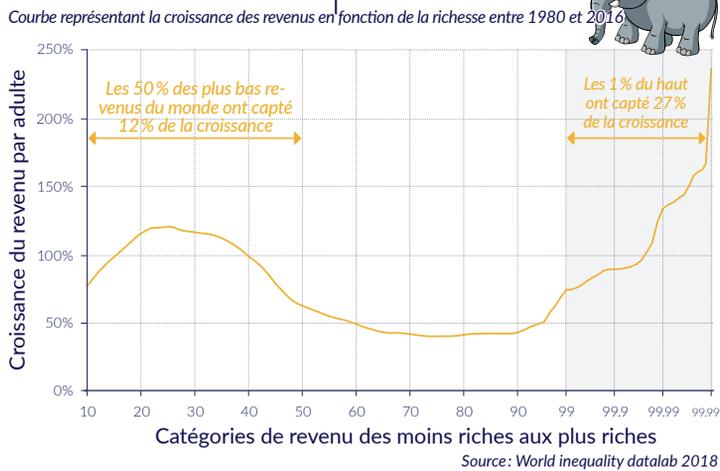
la première étape pour te forger ton opinion

Ceci est une carte représentant les pays en fonction du **coefficient de Gini**. Défini en 1912 par le sociologue italien Corrado Gini, il permet de déterminer la répartition des richesses dans un pays. **0** indiquerait une **égalité parfaite** (tous les habitants du pays auraient le même revenu) tandis que **1** signifierait qu'**une personne a tout et que les autres n'ont rien** (ce qui est bien sûr impossible).

La répartition des inégalités dans le monde



La courbe de l'éléphant



Les inégalités de genre

En 2012, **70%** des personnes vivant avec moins de **1 dollar/jour** sont... **des femmes**

Source: AFD/ONU Femmes

2 / 3 des illettrés sont des femmes

Source: AFD

Les femmes produisent : 50% de la nourriture et 2/3 du travail mondial, mais ne gagnent que 10% des revenus, n'obtiennent que 1% des crédits et ne disposent que de 1% de la propriété

Source: AFD

D'autres indicateurs existent :

Le PIB pour classer les pays en fonction de leur activité économique.

L'Indice de Développement Humain (IDH) qui permet d'évaluer le taux de développement humain des pays du monde sur trois critères : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation des enfants de 15 ans et plus.

Puis d'autres indicateurs classiques tels que le taux d'emploi, l'espérance de vie, le taux d'enfants scolarisés, etc. Car la notion des inégalités, souvent réduite aux revenus, s'étend aussi à l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins, aux loisirs, aux droits humains, etc.



3 conclusions à tirer :

En trente ans, la pauvreté a reculé dans le monde, notamment grâce à l'essor des pays émergents ; mais les inégalités de revenus, de patrimoine et d'accès aux soins et à la culture continuent à s'accroître entre régions du monde et au sein de chaque pays.

La croissance économique s'accompagne souvent d'un creusement des écarts de richesse, et la richesse d'un pays ne garantit pas l'absence des inégalités.

Les inégalités affaiblissent le développement du pays, la croissance, la cohésion sociale et le bien-être. Ainsi, elles nuisent à tous, y compris aux populations les plus aisées.

2 SE POSITIONNER

LA MICROFINANCE : UN OUTIL EFFICACE CONTRE LES INÉGALITÉS



Tribune rédigée par

EMILIE POISSON

Directrice Exécutive de Convergences, plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer pour les Objectifs de développement durable de l'ONU

POUR

Une croissance forte du secteur encore émaillée de crises graves et de faillites, des institutions de microfinance (IMF) efficaces économiquement et performantes socialement, mais ne survivant parfois que grâce aux fonds publics, des inquiétudes et des controverses sur le risque de dérives sous contrainte de pérennité financière vers des créneaux visibles et

rentables comme les petits entrepreneurs urbains ou sur les risques intrinsèques au secteur de décapitalisation ou surendettement des plus pauvres...

Une chose est certaine, la microfinance est au cœur de nombreux questionnements et débats. Pour autant, et sans en exagérer l'impact, la microfinance demeure, sous certaines conditions, un outil efficace de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

En effet, permettre la sortie de la pauvreté de près de 2 milliards de personnes n'ayant aucun accès aux services bancaires est une priorité et la microfinance est un des outils pour y parvenir. M-PESA, institution de microfinance (IMF) kenyane, a permis à 2% de la population kenyane de sortir de la pauvreté (1) sur une période de 8 ans d'après une étude d'impact de Tavneet Suri, économiste au MIT.

Corroborant ces résultats, une étude visant à évaluer l'impact du micro-

crédit personnel en France (2) révèle qu'un emprunteur sur deux affirme avoir amélioré ou protégé sa situation professionnelle grâce à ce type de microcrédit.

La microfinance peut également contribuer à la réduction des inégalités et de l'exclusion, des femmes notamment. Comme le révèle le Baromètre de la Microfinance 2018, c'est particulièrement le cas pour les IMF d'Asie du Sud, qui continuent de servir presque exclusivement des femmes, qui constituent 92% de leurs emprunteurs. Dans cette région, et en partie grâce à l'action de ces IMF, l'écart dans l'accès aux services bancaires entre les femmes et les hommes est passé de 18% en 2014 à 11% en 2017.

Enfin, au-delà de la mission d'inclusion financière que s'est donnée la microfinance, c'est bien par l'éducation et la formation que cette finance tire son impact social. Bien plus que de simples organismes de crédits, les IMF

proposent, bien souvent, des services non financiers parmi lesquels on retrouve des services d'orientation pour l'emploi, de formation, financière et entrepreneuriale, etc.

En permettant de donner les capacités aux emprunteurs de créer une activité, en les soutenant dans leurs démarches administratives, et en les accompagnants dans leur éducation financière, la microfinance, sans être une solution miracle, contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités. ■

(1) Tavneet Suri, William Jack, 2016
(2) Étude d'impact du microcrédit personnel, Caisse d'Épargne, 2012

3. Débattre



L'essentiel POUR en 3 points

- 1 La microfinance permet à une partie de la population de sortir de la pauvreté.
- 2 Elle contribue également à la réduction des inégalités et des exclusions, notamment des femmes.
- 3 Elle permet de donner les capacités aux emprunteurs de créer une activité.

3 S'ENGAGER



Soutenir des ONG et associations qui développent la microfinance, comme Finansol, Entrepreneurs du monde, etc.



Placer son épargne financière dans la microfinance, via Babyloan, Bluebees, etc.



Se rendre au forum mondial Convergences pour lutter contre la pauvreté et la précarité.



Lire les objectifs de développement durable de l'ONU et les promouvoir.

CE SONT SURTOUT LES EXIGENCES DU CAPITALISME FINANCIER

2 SE POSITIONNER



ISABELLE GUÉRIN
Directrice de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement

Tribune rédigée par

Concevoir des outils financiers accessibles à tous, adaptés à la diversité des besoins et à des coûts du capitalisme financier : les services pratiques d'épargne en nature (bijoux, cétales, métaux précieux) ou infomelles (contines, dons contre dons, garde-monnaies). Les inciter à se tourner vers les circuits monétaires et bancaires peut fragiliser ces pratiques locales de stockage et de circulation de la richesse, or celles-ci sont souvent mieux adaptées aux réalités locales et participent au maintien des liens sociaux. Lorsqu'en plus l'épargne monétaire fait qu'appauvrir les économies locales. Les personnes ont également besoin d'assurance santé, vieillesse, ou décès, mais elles ont surtout besoin de dispositifs financiers classiques. Leur proposer un crédit ne fait qu'aggraver leur endettement.

*L'essentiel
CONTRE
en 3 points*

Proposer un crédit à des personnes fragiles peut aggraver leur endettement.

Les services bancaires fragilisent les pratiques locales d'épargne, mieux adaptées aux réalités.

Les paiements digitaux peuvent exercer des contrôles dangereux sur la vie privée.



Soutenir des ONG ou associations qui luttent contre les inégalités sans passer par la microfinance.



Lire les travaux de recherche de l'IRD sur la lutte contre les inégalités sur ird.fr



Questionner l'efficacité des outils de microfinance et relayant cette tribune.



Aller débattre de la lutte contre les inégalités lors d'un des événements de l'AFD.

Lutter contre la pauvreté et les inégalités, répondre surtout aux exigences du capitalisme financier : les services pratiques d'épargne en nature (bijoux, cétales, métaux précieux) ou infomelles (contines, dons contre dons, garde-monnaies). Les inciter à se tourner vers les circuits monétaires et bancaires peut fragiliser ces pratiques locales de stockage et de circulation de la richesse, or celles-ci sont souvent mieux adaptées aux réalités locales et participent au maintien des liens sociaux. Lorsqu'en plus l'épargne monétaire fait qu'appauvrir les économies locales. Les personnes ont également besoin d'assurance santé, vieillesse, ou décès, mais elles ont surtout besoin de dispositifs financiers classiques. Leur proposer un crédit ne fait qu'aggraver leur endettement.

Rares sont ceux qui parviennent à sortir de la pauvreté grâce au crédit

Les personnes ont besoin d'épargne pour faire face aux aléas du quotidien ou prévoir l'avenir. La encore, elles n'ont pas attendu les politiques d'inclusion financière pour se procurer des services financiers adaptés. Il faut imaginer des services financiers adaptés aux besoins des populations et des territoires, mais surtout proposer des politiques dém-ploi, de santé et de protection sociale et construire ou protéger la démocratie. ■

1. Lire

2. Retourner



CONTRE

JULIE MARIE THOMAS
CAMILLE LÉA MANON
SOPHIA NICOLAS AMIR
MOHAMED ARTHUR

Élus en 2020

#pourquoi pas toi ?

**Pour le savoir, fais le test
ou envoie-le à tes potes
WWW.POURQUOI-PAS-TOI.FR**

**TOUTS
ELUS**

touselus.fr

Explique-moi, comme si j'avais cinq ans...

... le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)

Qu'est ce que c'est ?



Et bien, le RIC est un dispositif de démocratie directe qui permettrait à l'initiative d'un certain nombre de citoyens de saisir la population par référendum sans que l'accord du Parlement ou du Président ne soit nécessaire.



Ça existe déjà non ?



Le référendum oui ! C'est même inscrit dans l'article 3 de la Constitution de 1958, mais seul l'exécutif (en gros, le Président) peut être à l'initiative d'une telle démarche et cela concerne seulement des réformes constitutionnelles ou législatives. Par contre, un référendum d'initiative partagée a été ajouté dans la Constitution en 2008.



Bah alors ?



Et bien le dispositif est tellement compliqué à mettre en place que personne n'a jamais réussi à aller au bout du processus. Pour y arriver, il faut que la proposition de loi soit déposée par au moins un cinquième des membres du Parlement et obtienne le soutien d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales.



Ah ouais quand même... mais du coup ce serait quoi les conditions du RIC ?



Ben, il y a plusieurs formes possibles, mais un modèle semble satisfaire une bonne majorité des Gilets jaunes. Je laisse Alphonsine, notre Drench'xperte t'expliquer...



Oui oui oui alors,

le RIC tel qu'il est demandé par les Gilets jaunes consisterait à mettre en place un système qui permettrait à chaque citoyen de...



... proposer une question à soumettre au référendum.



Si celle-ci atteint un nombre suffisant de soutiens,



la question est soumise au vote de toute la population.



Le résultat du référendum détermine ensuite si la décision doit-être appliquée ou non.



Wow, trop bien ! Je vais demander à tous les citoyens de voter pour que ma maman me laisse jouer à la play tous les soirs !

mmmmh, t'enflamme pas petit !



Le RIC aurait pour fonction de proposer 4 types de référendums :



Le référendum abrogatoire pour demander la suppression d'une loi



Le référendum législatif qui permet à un citoyen de proposer une loi



Le référendum constituant, pour demander une modification de la Constitution



Le référendum révocatoire permettant de demander le départ d'un responsable politique



Ok, je comprends mieux. Du coup, je peux proposer une loi qui forcerait les parents à autoriser leurs enfants à jouer au moins 2h par soir ?

Toujours pas... pour que ta proposition soit soumise au référendum il faudrait déjà qu'elle récolte un minimum de soutien (700 000 personnes par exemple). Ensuite, il faut vérifier que ta question respecte bien la Constitution.



C'est compliqué. Je vais aller voir l'organisateur du RIC pour qu'il m'aide...



Désolé petit, mais pas tout de suite. Le projet du RIC fait l'objet d'une revendication des Gilets jaunes, mais elle n'a pas été mise en place. Surtout qu'il reste encore plusieurs interrogations en suspens : qui serait responsable de son organisation ? Comment transposer les résultats du référendum en loi ? Mais surtout, est-ce que ce serait une bonne chose pour notre société ?



POUR OU CONTRE LE RIC ?



Tribune rédigée par

ARMEL LE COZ

 Co-fondateur du collectif Démocratie Ouverte
www.democratieouverte.org

Oui au Référendum d'Initiative Citoyenne amélioré !

Le référendum, qu'il soit d'initiative citoyenne ou gouvernementale, peut être la pire des solutions... tout comme il peut être la meilleure. Tout dépend de la qualité du débat en amont de ce référendum, ainsi que des questions soumises aux citoyens.

Au XXI^{ème} siècle, comment est-il encore imaginable de cantonner la démocratie au simple exercice de l'élection de représentants une fois tous les 5 ans ? Entre les élections, sur des sujets de grande importance, le référendum peut apporter une véritable respiration démocratique. Le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) pourrait redonner du pouvoir au peuple, qui se sent aujourd'hui impuissant face à la toute-puissance des grandes institutions publiques et des multinationales.

Suite au Brexit et au référendum trahi de 2005 sur la Constitution européenne, la plupart des élus et de leurs conseillers ont peur de cet outil. Et il faut reconnaître que le référendum peut être dangereux s'il est utilisé seul, avec une question unique choisie et portée par le gouvernement, à laquelle répondre par Oui ou Non.

Le risque est alors grand d'avoir un débat qui déchaîne les passions plutôt qu'il ne fait appel à la raison. Étant

Le RIC pourrait redonner du pouvoir au peuple, qui se sent aujourd'hui impuissant

donné notre système médiatique et le fonctionnement des réseaux sociaux, les débats peuvent être manipulés («fake news» et instrumentalisation populiste des médias).

Par ailleurs, étant donné le niveau de défiance envers les élus et les institutions, de nombreux citoyens sont tentés de ne pas répondre à la question posée et d'utiliser le référendum pour sanctionner un gouvernement impopulaire.

Et pourtant, le RIC peut être un magnifique outil démocratique. Pourquoi ? Comment ?

- S'il est initié par les citoyens, via une pétition, le référendum ne viendra pas du gouvernement et on évitera un quelconque vote-sanction.

- S'il est couplé à une Assemblée citoyenne (tirée au sort, médiatisée et rétribuée) chargée de délibérer, d'écouter les «pour» et les «contre» du débat, pour formuler les questions à soumettre au référendum, alors le RIC permettra d'avoir un débat de qualité, basé sur des solutions co-construites qui font appel à l'intelligence collective plutôt qu'à la bêtise des foules.

- Si le référendum propose plusieurs options, avec un mode de scrutin innovant comme le jugement majoritaire, on évite la polarisation binaire du Oui/Non.

C'est à ces conditions qu'un RIC peut devenir l'outil central de systèmes démocratiques renouant efficacité et légitimité. C'est le modèle de Référendum d'Initiative Citoyenne porté par le collectif Démocratie Ouverte et par de nombreux chercheurs et acteurs de la société civile engagés pour l'innovation démocratique. ■

CONTEXTE

LE RIC en quelques lignes

Qu'est-ce que le Référendum d'initiative citoyenne (RIC) ?

C'est une procédure qui permet aux citoyens d'imposer un référendum pour prendre une décision. Si celui-ci recueille assez de signatures via une pétition, la proposition défendue est alors soumise au vote de l'ensemble du corps électoral. Si elle est adoptée, le Président ou le Parlement ne peuvent s'y opposer. Le RIC, tel qu'il est proposé aujourd'hui, pourrait ainsi permettre de modifier la Constitution, d'interrompre le mandat d'un élu, d'adopter ou d'abroger une loi, de modifier un règlement ou un décret...

Existe-t-il dans d'autres pays ?

Oui et de nombreux pays ont déjà mis en place l'initiative citoyenne : Suisse, États-Unis, Allemagne, Croatie, Italie, Liechtenstein, Lettonie, Slovaquie, Venezuela... mais aucun d'entre eux n'ont le RIC «en toutes matières». Les thématiques et champs d'application sont assez limités.

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Revendication phare du mouvement des Gilets jaunes, le RIC serait le moyen de redonner la parole et du pouvoir au peuple. De plus en plus de politiques se déclarent favorables, il sera d'ailleurs traité lors du Grand débat national annoncé par Emmanuel Macron. Pour autant, certains questionnent sa forme, s'inquiètent des possibles dérives, d'une tendance vers le populisme ou d'un recul de certains acquis sociétaux. Posons le débat !

Sources : Article3.fr, clic-ric, Parlement & Citoyens

L'essentiel POUR en 3 points

1 Tout dépend de la qualité du débat en amont ainsi que des questions soumises aux citoyens

2 Le référendum peut apporter une véritable respiration démocratique

3 Avoir un débat de qualité, basé sur des solutions qui font appel à l'intelligence collective

POUR >



Tribune rédigée par

LAURENT MUCCHIELLI

Sociologue et directeur de recherche au CNRS

Il y a d'autres moyens pour relancer la démocratie

Parmi les revendications des Gilets jaunes, le référendum d'initiative citoyenne (RIC) s'est imposé sur les réseaux sociaux et dans les manifestations. Cette idée est présentée comme nouvelle alors qu'elle a au contraire une longue histoire. Mais quoi qu'il en soit est-ce une bonne idée ? Pas sous cette forme trop simple.

Entre la démocratie représentative (en crise profonde) et la démocratie directe qu'incarne le RIC, il existe en effet une voie du milieu : la démocratie participative.

Cette dernière me

national, le fonctionnement par référendum a toutes les chances de renforcer ce que l'étude des sondages d'opinion a déjà montré : le poids des arguments idéologiques, la constitution d'opinions binaires simplistes (« êtes-vous pour ou contre ceci ou cela ? ») interdisant de penser la diversité et la complexité, l'exacerbation des imaginaires, des peurs et des émotions, le manque d'informations (voire la sensibilité à la désinformation), toutes choses qui empêchent les véritables débats.

La démocratie participative est préférable

Ce serait une caricature de démocratie, le règne des émotions et de la politique par slogans, un boulevard pour



Crédits : Patrice CALATAYU (CC BY-SA 2.0)

les populismes en tous genres. Ce serait un fonctionnement ne suscitant aucun débat réel entre les gens qui vivent ensemble.

En tiendrait lieu un forum sur Internet, sur les réseaux sociaux et autres sites dits « participatifs » où pullulent déjà les propagandistes et les « trolls » en tous genres.

En pratique, la démocratie participative se heurte toutefois à un système de gouvernement marqué par la culture du chef et le fonctionnement vertical du haut vers le bas. C'est cette logique qu'il s'agirait d'inverser. Ceci supposerait donc aussi une profonde réforme du système électoral et des modes de gouvernance au niveau national comme local. ■

Nous avons une bonne douzaine d'années de recul sur tout ceci et l'expérience montre que ce pseudo-débat sur Internet participe trop souvent à une dégradation de la qualité des discussions et finalement à une brutalisation des relations sociales.

En revanche, au niveau local, le référendum serait l'issue logique d'un débat au cours duquel des personnes qui vivent ensemble dans un espace donné discutent réellement ensemble. Cette démocratie participative permettrait d'incarner les problèmes et d'impliquer les citoyens, en les amenant à davantage se parler entre eux dans la « vraie vie », donc à admettre plus facilement la diversité des points de vue et à rechercher des compromis.



L'essentiel CONTRE en 3 points

1 Le RIC pourrait renforcer les opinions binaires simplistes et empêcher les véritables débats.

2 La démocratie participative permettrait d'impliquer les citoyens au niveau local.

3 Il faut une profonde réforme du système électoral et des modes de gouvernance.

CONTRE

Ils le pensent. Ils prennent position. Découvrez...

QUI PENSE QUOI... ... sur le RIC

POUR



Etienne Chouard

Professeur, blogueur et militant politique

Les autres référendums ont été institués par les puissants. Avec le RIC, on obtient une puissance durable et politique qui nous manque et qui va régler toutes les revendications et bien d'autres encore. Les élus savent très bien ce qu'ils peuvent perdre avec le RIC.

Demos Kratos, 12 décembre 2018



Priscillia Ludosky

Porte-parole des Gilets jaunes

Au départ du mouvement, le problème de ne pas avoir confiance en ses représentants revenait beaucoup. De là, on va vers le RIC, où l'on va pouvoir participer à ces prises de décision, interroger la population sans que ce soit à l'initiative du gouvernement, mais d'un citoyen.

Mediapart Live, 19 décembre 2018



Marine Le Pen

Présidente du Rassemblement national

Le référendum d'initiative populaire (ou référendum d'initiative citoyenne) réclamé depuis des années par le RN est un outil essentiel d'un bon fonctionnement démocratique ! Débloquent notre démocratie, ça passe par rendre la parole au PEUPLE.

Twitter, 15 décembre 2018



Alexis Corbière

Député de la France insoumise

Le peuple en a assez de cette oligarchie où les pouvoirs politiques et financiers sont entre les mains de quelques-uns. Le RIC apparaît comme un droit démocratique permettant au peuple de retrouver sa pleine souveraineté, même entre deux élections.

Libération, 18 décembre 2018



Lauréline Fontaine

Professeure de droit public à la Sorbonne

Il y aurait beaucoup de questions constitutionnelles à mettre sur la table. Il manque une proposition plus concrète. Ce projet a très peu de chances d'aboutir. À la limite, le gouvernement peut accepter d'étudier le référendum abrogatoire de nos voisins italiens.

LE JJ, 13 décembre 2018



Emma

Dessinatrice, auteure de BD et ingénieure

On ne combat pas le système avec les outils du système. Pas d'élections, pas de RIC. Le système, on le bloque. Comment ? En s'organisant politiquement, horizontalement sans élire de chef.

Facebook, 20 décembre 2018



Sacha Houlié

Député LREM de la Vienne

Il y a les problèmes des questions que le RIC va poser. Et là, nous ne sommes pas l'abri de tous les dangers : va-t-on revenir sur la peine de mort, l'IVG, le mariage pour tous ? Je ne suis pas sûr que ces procédés populistes conduisent à acquérir de nouveaux droits.

La Nouvelle République, 8 janvier 2019



Luc Ferry

Ex-ministre de la Jeunesse et de l'Éducation

Ce n'est pas en vain qu'on a inventé le système représentatif. Les « vraies gens » [...] demandent à débattre sur des programmes, sur des valeurs, pas sur des lois ou des questions techniques qui requièrent une expertise que nul ne peut sérieusement contester.

Figaro, 4 décembre 2018

CONTRE



ZOOM SUR...

...l'AFD



Pourquoi ?

Au Drenche, on sait combien il est difficile de s'informer sur les questions internationales. On s'est dit qu'on pouvait vous faire découvrir une institution publique encore peu connue qui agit en votre nom et en faveur du développement durable partout dans le monde.

UN AVENIR DURABLE POUR TOUS

Les épidémies, les conflits, la pollution, le dérèglement climatique ne s'arrêtent pas aux frontières. **Dans un monde interconnecté, ce qui se passe à l'autre bout du monde a un impact sur nos vies ici...** Nous partageons tous une communauté de destins. C'est dans l'intérêt de tous que le monde soit plus harmonieux, que les inégalités reculent et que la nature soit préservée.

Ainsi, en 2015, sous l'égide des Nations unies (ONU), les habitants du monde se sont fixé 17 objectifs pour assurer d'ici 2030 cet avenir plus durable pour tous. De nombreux domaines sont concernés : éducation, biodiversité, santé, égalité des genres... On parle des Objectifs de déve-

loppement durable (ODD). À travers l'Agence française de développement, la France contribue à ces ODD.

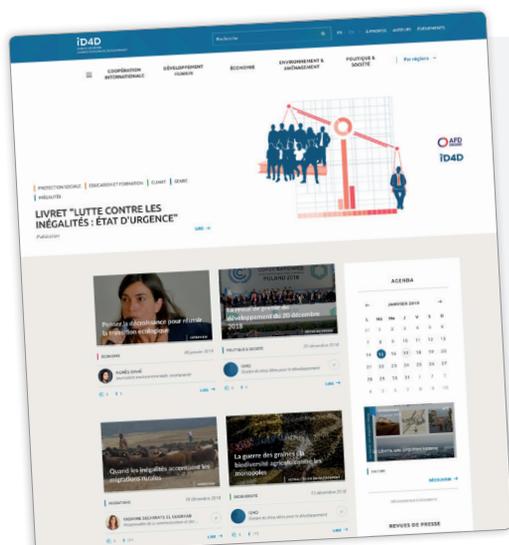
Concrètement, l'AFD propose des financements – subvention et prêts à taux avantageux – et de l'expertise pour rendre possible des projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer et plus de 110 pays.

Grâce à son réseau de 85 agences dans le monde, **elle accompagne plus de 3 600 initiatives, qui vont du petit projet local à de vastes politiques à l'échelle d'un pays.** Elles sont mises en œuvre par des acteurs locaux – ministères, collectivités, banques, organisations professionnelles, ONG, en-

treprises – et bénéficient, toujours, aux populations.

Il s'agit par exemple d'une centrale photovoltaïque au Burkina Faso, de formations professionnelles au Liban, de toilettes dans les bidonvilles de Nairobi, d'un système d'irrigation au Cambodge, de reboisement en Inde ou encore d'un hôpital en Guyane.

Tous ces projets ont pour objectif d'améliorer le quotidien des populations, mais aussi de mieux préparer l'avenir. À ce titre, les financements de l'AFD sont de véritables investissements solidaires de développement.



POUR NOURRIR VOTRE RÉFLEXION ET VOTRE COMPRÉHENSION DES GRANDS ENJEUX INTERNATIONAUX :

Le blog ID4D est une plateforme de débats et de discussions sur les inégalités, et plus largement sur les enjeux de développement.

www.ideas4development.org

Pour suivre l'AFD :

 AFDOfficiel

 AFD_France

 afd_france

 www.afd.fr

#MondeEnCommun

PEUT-ON ORGANISER UN VIN D'HONNEUR À UNE MISE EN BIÈRE ?

AVERTISSEMENT
 Cette page peut contenir de l'humour, de l'ironie, des bêtises et voire même des informations sérieuses. La rédaction décline toute conséquence sur votre vie professionnelle ou privée.



← action de mettre un corps dans un cercueil

LOUIS-MARIE HARRIVELLE
 Etudiant à la Sorbonne

Le vin, c'est le fruit de la terre et de la vigne. C'est notre chair et notre sang.

Alors, je sais ce que vous allez me dire, la bière aussi vient de la terre... mais du houblon et des céréales. Je vous parle coteaux de Provence, vous me répondez Chocapic. Soyons sérieux.

Le vin, c'est la célébration de la vie, de toutes ses grandes étapes. Une naissance, un mariage. Une vie qui commence, deux qui se rejoignent. Alors, pourquoi pas pour une vie qui s'éteint ? C'est alors un double hommage, un hommage à la vie qui s'achève, et à celle qui nous reste, à nous autres, à vivre.

Pour une naissance, préférez un Laurent Perrier millésimé (pour les amateurs de bière : c'est un champagne, pas une eau gazeuse).

Pour un mariage choisissez un Château d'Yquem 2006, rien de mieux qu'un sauternes pour des noces de velours.

Et, pour ce qui nous intéresse, un Château l'Angelus me semble tout à fait à propos ; il est bien plus



agréable de sentir les cloches résonner dans un Saint-Émilion que dans la nef d'une église.

Certes, dans un enterrement comme dans une naissance, le principal intéressé ne profitera pas de la bouteille.

POUR

Mais ceux qui le connaîtront, ou ceux qui l'ont connu, célébreront ensemble la joie de ce qui va être, ou de ce qui a été.

Ainsi va la vie, elle se termine comme elle a commencé, dans le « pop » d'une bouteille qu'on débouche et dans l'ivresse de la nuit.

Parce qu'au fond, c'est ça qui compte. L'ivresse. Ce tendre sursaut qui suspend la course inexorable du temps.

Même dans le deuil, quand vous aurez envie de balayer les étoiles, de vider l'océan, d'arracher la forêt... Le vin vous rappellera que malgré tout, il est bon d'exister.

TIFAINÉ BOUDINOT
 Etudiante à la Sorbonne

Navrant est l'ivrogne qui, une bouteille de rouge à la main, lampée après lampée se perd dans la vacuité.

Le sacre de la mise en bière constitue le jalon final d'une vie par sa fin réussie. En cet instant tenez loin vos verres ballonnés aux cépages fruités et sortez vos chopos. Pour cet événement glorieux, faites-les tinter les unes contre les autres dans une allégresse partagée. Car c'est dans la jovialité du liquide malté qu'il faut fêter, c'est dans le flot houblonné qu'il faut se conforter. Valsez entre les souvenirs dorés d'antan, et rattrapez ces valse effrénées qui vous feront perdre pied.

CONTRE

Longtemps et pour toujours gardez en tête cette douce euphorie qui assurément la sagesse vous garantit.

La bière nous intronise et pardonne tous nos péchés.

Mais venir tout gâcher, tremper ses lèvres dans le poison pourpré, telle Juliette se donnant malgré elle à la Mort, voilà tout ce que vous seriez : jeune fille naïve et désespérée, pleurant votre dignité comme dans ses soupirs elle pleure son Roméo regretté.

Ces raisins, qu'ils soient tempête, colère ou mensonge, ou le vin, dans toutes ses robes, ne peuvent rivaliser contre une bière qui même nue, par sa force, vous portera jusqu'aux plus hauts sommets.

La bière rassemble et ce jusqu'à la fin les peuples de tous horizons. Brune, blonde, rousse, honneur de la nation, célébration de tout temps, rangez vos piquettes et laissez cette hérésie aux pauvres hères qui l'esprit obscurci, se perdent dans une vie sans joie, sans amour, sans mousse. Une vie plate faite de vin, d'âpreté et d'ennui.

Permettez au moins qu'une fois dans une vie, celui-ci soit banni.

Vin d'honneur, mais quelle erreur !



LE SAVIEZ-TU ?

D'OÙ VIENT L'EXPRESSION :

TÊTE DE GLAND ?



Instagram

@le_saviez_tu

Mais d'où viennent toutes ces expressions ? Nos grands-parents en ont certainement inventé une ou deux, mais ceci mis à part, d'où viennent ces images qui font toute la richesse de la langue française ?

Avec humour et avec un appareil photo, le compte Instagram «Le Saviez-tu ?» illustre et explique toutes ces expressions.

Parce que la culture c'est important.

Parce que la culture c'est marrant.

À suivre sur @le_saviez_tu.

«Tête de gland» n'est rien d'autre qu'un synonyme de tête de noeu. Autant on peut parfois traiter quelqu'un d'imbécile de manière plus ou moins affectueuse, ici le terme est franchement injurieux. En argot, depuis le début du XIXe siècle, le 'noeu' désigne le pénis.

L'explication de cette appellation viendrait d'une métaphore menuisère : les veines du

bois rappelleraient celles du pénis en érection, dont la 'dureté' est comparée à celle d'un noeu du même bois.

Et qu'est-ce que la tête du noeu, sinon le 'gland', autre terme argotique injurieux ayant la même signification ?

Pour la petite histoire, le premier à avoir cité cette locution serait Aristide Bruant, au tout début du XXe siècle.

Reste à savoir pourquoi le gland ou la tête de noeu désignent un fieffé imbécile. Hélas les informations sur ce point sont maigres.

Peut-être peut-on imaginer le manque d'intelligence de cette tête-là ? Même si, selon diverses sources, c'est bien là que se situerait le 'cerveau' de certains hommes...

AGENDA

Chaque mois, Le Drenche met en lumière des événements qui ont du sens, qui permettent de s'engager, ou dont nous sommes partenaires.

27 JANVIER 2019

MARCHE CLIMAT EXIGEONS LE CHANGEMENT !



📍 Partout en France

Après l'appel de l'Affaire du siècle, plusieurs associations ont appelé à manifester en ce début d'année. Résultat : 44 villes se mobilisent pour le climat les 26 ou 27 janvier dont Lille et Paris. L'objectif : envoyer un message fort aux politiques et à la société pour appeler à prioriser et freiner le réchauffement climatique.

31 JANVIER 2019

EUROPEAN LAB WINTER FORUM - 4ÈME ÉDITION



📍 Ground Control
81 rue Charolais, 75012 Paris

Dans le cadre de la Nuit des Idées, la 4ème édition de l'European Lab organise une soirée gratuite de conférences, de rencontres, de musique, de fête et d'engagement. La parole est donnée aux journalistes, auteurs, artistes, universitaires ...d'aujourd'hui qui s'activent sur tous les fronts pour éclairer l'avenir.

31 JANVIER 2019

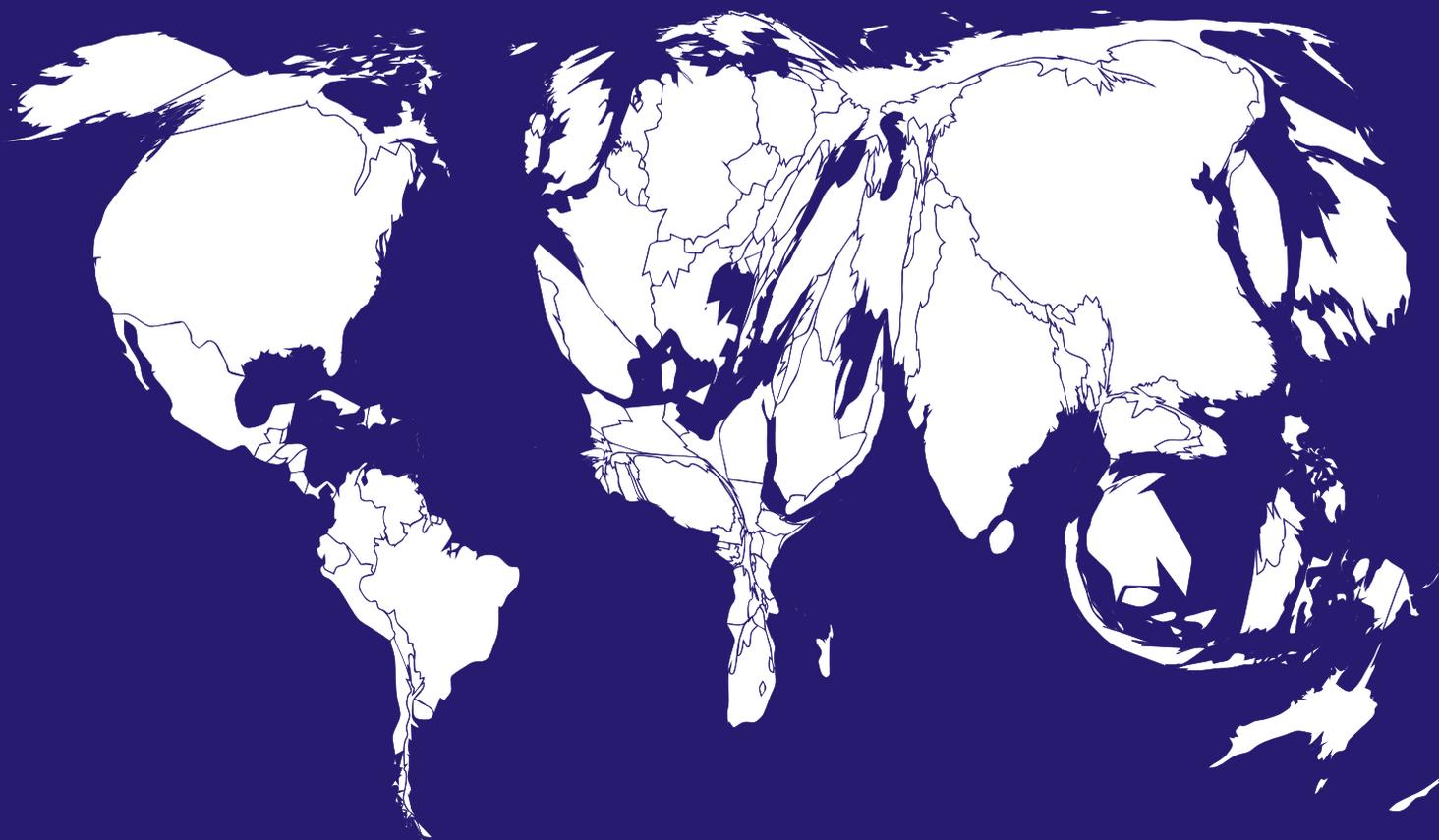
LA NUIT DES IDÉES "FACE AU PRÉSENT"



📍 Partout en France et dans le monde

Intellectuels, chercheurs, artistes se réunissent et vous invitent à débattre dans les lieux partenaires de l'événement dans plus de 120 villes et 70 pays à travers le monde. L'objectif ? Élever sa voix contre la résurgence des populismes, réfléchir et argumenter pour contrer la prolifération des fausses nouvelles.

Si le territoire d'un pays était proportionnel à son PIB...



ET VOUS,

COMMENT VOYEZ-VOUS

LE MONDE ?

Depuis plus de 75 ans, l'Agence française de développement se mobilise pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ-NOUS PAGE 8.

#MondeEnCommun

